

Référentiel de compétences romand « Calliope »

Le référentiel de compétences romand « Calliope » est à disposition des Hautes écoles pédagogiques, des Universités et des cantons pour soutenir la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à l'entrée en profession du corps enseignant du degré primaire, après la formation initiale et l'obtention du diplôme d'enseignement.

La profession enseignante repose sur trois principes cardinaux : **agir pour l'éducation et l'apprentissage des élèves, savoir agir de manière autonome en fonction des caractéristiques de la situation et fonder son enseignement sur l'état actuel des connaissances**. Pour relever ces défis, les enseignantes et enseignants évoluent dans un champ d'intervention complexe regroupant diverses familles d'activités et de situations professionnelles. Celles-ci sont régies par des finalités communes qui nécessitent la mobilisation de compétences variées, telles qu'agir en accord avec l'éthique professionnelle et procéder à des choix pédagogiques pertinents. Dans ce contexte, la posture réflexive joue un rôle clé en guidant les enseignantes et enseignants dans leurs interventions, leur permettant d'analyser leurs pratiques et d'adapter leur action éducative aux besoins des élèves.

Le référentiel de compétences romand « Calliope » est un socle commun pour la mise en place des dispositifs d'accompagnement à l'entrée en profession du corps enseignant du degré primaire, relevant de la formation continue et dont les programmes sont à compléter conformément aux bases légales et aux directives de chaque canton.

Champs d'interventions	Visée des compétences
	Compétences pédagogiques et didactiques
Travail réalisé avec et pour les élèves	Soutenir l'envie d'apprendre <i>L'enseignant et enseignante novice suscite l'envie d'apprendre chez les élèves en proposant des situations d'enseignement et d'apprentissage stimulantes et pertinentes. En donnant du sens aux apprentissages, il et elle suscite et préserve chez l'élève l'envie et le goût d'apprendre, élément essentiel à la réussite de son projet global de formation. Il participe à son épanouissement.</i> Développer et organiser un climat de classe favorable aux apprentissages de chaque élève <i>L'enseignant et enseignante novice met en place des conditions favorables à l'engagement et à la réussite de tous les élèves, en adaptant les interactions, les méthodes et la gestion de la classe pour répondre aux besoins individuels et collectifs et permet la création d'un environnement pédagogique propice aux apprentissages, où chaque élève se sent soutenu, respecté et motivé.</i> Planifier des situations d'enseignement et d'apprentissage <i>L'enseignant et enseignante novice conçoit et planifie des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux besoins des élèves et aux expériences de conduites des activités, durant lesquelles il et elle anticipe les principales actions à mettre en place pour soutenir les apprentissages et en assurer la progression.</i> Conduire des activités d'enseignement et d'apprentissage <i>L'enseignant et enseignante novice met en œuvre et gère des situations d'enseignement et d'apprentissage qui se déroulent en interaction autant avec le groupe classe qu'avec chaque élève. Elles correspondent à l'action concrète de l'enseignant et enseignante auprès des élèves, visant à soutenir leurs apprentissages en fonction des contenus des plans d'études.</i> Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences <i>L'enseignant et enseignante novice utilise l'évaluation comme un outil au service de l'apprentissage afin de réguler celui-ci et d'adapter ses approches pédagogiques aux besoins divers des élèves. Cela lui permet également de vérifier l'acquisition des compétences attendues et de soutenir chaque élève dans son parcours pédagogique et éducatif.</i>
	Compétences relationnelles et collaboratives
Collaboration	S'impliquer dans une collaboration interprofessionnelle <i>L'enseignant et enseignante novice travaille avec divers professionnels et professionnelles pour mieux répondre aux besoins des élèves. Cette collaboration lui demande de prendre sa place en tant que professionnel de l'enseignement et devenir un acteur et actrice à part entière dans un réseau éducatif. Cela implique une communication efficace, le respect des rôles de chacun et l'ouverture à l'interdisciplinarité, qui favorise un environnement éducatif inclusif.</i> Communiquer et collaborer avec les familles <i>L'enseignant et enseignante novice développe des compétences de communication et de collaboration efficaces avec les familles, afin de soutenir le parcours scolaire des élèves. Cela implique de favoriser une approche éducative partagée et cohérente pour le bien-être et la réussite des élèves et pour le développement de l'institution scolaire, en bâtissant des relations avec les différents partenaires extraprofessionnels.</i>

	Compétences réflexives et de développement
Développement professionnel et institutionnel	Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle <i>L'enseignant et enseignante novice s'engage dans son développement professionnel qui se poursuivra tout au long de sa carrière, en se conformant notamment aux prescriptions institutionnelles concernant la formation continue. Il et elle développe une réflexion critique et un processus d'amélioration continue de sa pratique professionnelle, en analysant et évaluant régulièrement ses actions pédagogiques, son interaction avec les élèves, les familles et les partenaires, ainsi que les résultats de ses enseignements, afin d'ajuster et d'enrichir son approche pour mieux répondre aux besoins des élèves et aux exigences du système éducatif.</i> S'engager dans la vie institutionnelle <i>L'enseignant et enseignante novice participe activement aux activités et aux projets de l'établissement et de l'institution. Cela implique de contribuer au développement d'un climat scolaire positif, de collaborer avec l'équipe éducative et de s'impliquer dans les démarches collectives. Cet engagement favorise le sentiment d'appartenance et le partage de responsabilités pour le bien-être et la réussite des élèves et du corps enseignant.</i>
	Qualité du positionnement professionnel
Posture professionnelle	Agir en accord avec les règles éthiques et le mandat professionnel <i>L'enseignant et enseignante novice connaît les repères du code de déontologie de la profession et des règlements de son employeur. Il et elle s'y réfère pour orienter ses décisions pédagogiques, relationnelles et institutionnelles. Cela implique de respecter les droits fondamentaux de chaque élève et à proscrire toute forme de discrimination ou d'atteinte à la dignité, dans le cadre des règles légales et institutionnelles en vigueur.</i> Inscrire sa posture professionnelle dans une responsabilité envers l'institution scolaire et la société <i>L'enseignant et enseignante novice se reconnaît comme membre d'une profession au service de l'école publique et des valeurs démocratiques, et agit en cohérence avec cette mission dans ses prises de position et ses actions. Cela implique le respect du devoir de réserve, le secret de fonction et les règles de fonctionnement de l'établissement et de l'institution, tout en exerçant un sens critique argumenté des décisions qui questionnent son éthique professionnelle.</i>